

BILAN D'ORIENTATION JEUNES



Tout au long de notre vie, nous sommes amenés à faire des choix. Dans le cadre scolaire, nous n'échappons pas à la règle.

Comment un jeune peut et ce, dès la seconde, opter pour une orientation plutôt qu'une autre ? C'est alors fréquemment l'institution pédagogique qui décide à sa place. Et globalement cette décision relève plus souvent de la simple appréciation du niveau scolaire que d'une véritable mesure du potentiel de l'élève (motivations, centres d'intérêts, préférences scolaires, aptitudes diverses, personnalité,...)

OBJECTIFS

Rassembler les éléments permettant d'aider le jeune à définir son axe d'orientation professionnelle. Nous constatons souvent l'existence d'un potentiel (motivations, centres d'intérêts, préférences scolaires, aptitudes diverses, personnalité, ...) reflétant certaines cohérences. A partir de celles-ci, il faut alors :

- faire prendre conscience au jeune de ses ressources internes
- déduire des hypothèses d'orientation réunissant un maximum de ces éléments,
- concentrer l'attention du jeune sur des métiers où il a des chances de s'épanouir,
- lui permettre d'intégrer un objectif clair et défini qui l'aidera dans les différentes phases de choix d'études.

CONTENU ET DÉROULEMENT

Démarche active centrée sur une approche globale du bénéficiaire, le bilan d'orientation flash se déroule en 4 phases :

Phase préliminaire :

- d'information et de présentation de la démarche,
- de définition et d'analyse des besoins,
- d'accord sur les conditions, les différentes étapes, les méthodes, moyens et outils utilisés, la remise d'un dossier de travail approprié.

Phase d'investigation :

- analyse des motivations, des intérêts professionnels et personnels,
- travail avec des outils d'orientation,
- émergence des 1ère hypothèses de travail.

Phase d'analyse

- approfondissement des informations métiers trouvées,
- pondération des différentes hypothèses (les questions les plus fréquentes, les plus, les moins).

Phase de conclusion

- hiérarchisation des priorités professionnelles,
- élaboration d'un plan d'action (les principales étapes de mise en œuvre de ces projets).



MODALITÉS PRATIQUES

La prestation intègre un entretien d'accueil d'une ½ heure afin de présenter la prestation (en cas d'accord il sera remis un dossier de travail permettant au jeune d'effectuer un pré bilan), puis 3 entretiens d'environ 1 H 30 chacun. Une synthèse écrite (reprenant l'essentiel de nos avancées) parvient au jeune dans les plus brefs délais suivant la prestation.

La présence des parents est tout à fait envisageable et ce, en 2 temps :

- Au cours du premier l'entretien d'accueil, ceux-ci peuvent participer afin de préciser les attentes, les objectifs du bilan et le calendrier des RDV
- Au cours du 3ème entretien de conclusion. Ce sera un moment privilégié d'échange et de partage des hypothèses professionnelles et des stratégies à mettre en place

La prestation est pilotée par des consultants, spécialistes des problématiques humaines relatives au monde du travail. Ils apportent un éclairage concret et impartial, dans le respect du code de déontologie de leur profession.

